

Pierre sculptée aux armes de Lavigny

Autor(en): **Pury, Jean de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **38 (1924)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-746496>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pierre sculptée aux armes de Lavigny

par Jean DE PURY

La *Patrie Suisse*, dans son numéro du 25 avril 1923, a donné la reproduction d'une curieuse pierre armoriée, mise au jour au cours des travaux de restauration que l'on exécute actuellement dans l'église de Corcelles, près Neuchâtel.

Cette pierre, de 0 m. 80 de hauteur sur 0 m. 55 de largeur, porte, sculptées en haut relief dans un encadrement rectangulaire, des armoiries formées d'un écu surmonté d'un cimier et de lambrequins, sans heaume apparent, avec, taillé en creux dans la partie supérieure de l'encadrement, le nom de *Lavigny* en caractères gothiques.

Tout le travail est d'une gaucherie bizarre et presque enfantine. L'écu est meublé d'un animal burlesque qui doit, manifestement, représenter un lion, bien qu'on puisse le prendre pour un écureuil, un singe ou un chat accroupi.

Le cimier est un lion issant, couronné, énorme si on le compare aux dimensions de l'écu. Sa queue s'enroule en forme de crosse d'évêque. Il surmonte des lambrequins découpés en feuilles de fougère lesquels entourent un objet informe qui devait être le heaume

sur le modèle, peut être un sceau mal gravé ou endommagé, dont le tailleur de pierres ignorant a cherché à reproduire le dessin.

On a voulu voir là les armes de la famille *de Cormondrèche*, ministériaux des comtes de Neuchâtel, éteints au XVI^e siècle, et qui portaient un lion dans leur écu. Mais il semble que cette attribution est réfutée par la pierre elle-même puisqu'elle porte une inscription suffisamment claire, malgré son excessive concision, pour nous orienter, sinon sur la personne, du moins sur la famille à qui appartenaient les armes qui nous occupent.



Fig. 16.

Les *Lavigny*, maison d'ancienne noblesse du pays de Vaud, où elle apparaît dès 1160 avec Ulric de Lavigny, chevalier, et Dalmace, son frère, paraissent ne s'être éteints qu'au XVIII^e siècle, s'il est vrai, comme le dit le dictionnaire de Leu, qu'à cette époque Georges de Lavigny possédait encore une vieille maison patrimoniale dans le village du même nom, près d'Aubonne.

Le *Répertoire des familles vaudoises qualifiées* énumère une série de membres de cette famille qui jouèrent un rôle dans le pays et y possédèrent diverses seigneuries.

Deux Lavigny figurent dans la liste des prieurs de Corcelles : *Jean* dans la seconde moitié du XIV^e siècle et *Pierre* dans la première moitié du XV^e. Ce dernier est probablement le même que *Vénéralble seigneur Pierre de Lavigny*, cité comme chanoine de Lausanne en 1434. La présence de ces religieux vaudois à la tête du prieuré de Corcelles s'explique d'autant mieux que ce prieuré dépendait de l'abbaye de Romainmôtier.

Auquel de ces deux prieurs faut-il rapporter la pierre conservée dans l'église qu'ils desservirent ? je laisse à de plus experts le soin d'en décider. Les dimensions exagérées du cimier et le développement des lambrequins m'inclineraient à voir là un ouvrage du commencement du XV^e siècle, tandis que la forme de l'écu et ce que l'on peut deviner de ce qui, sur le modèle primitif, a dû être le heaume, indiqueraient, semble-t-il, une date plus ancienne. Quoiqu'il en soit, l'attribution des armoiries en question à l'un des prieurs de la famille de Lavigny me paraît s'imposer.

Les armoriaux attribuent à cette famille un lion d'or, tantôt sur champ de sable, tantôt sur champ coupé de gueules et de sable ou de sable et de gueules, ou sur champ de sable au chef cousu de gueules.

Je n'ai pu mettre la main sur aucun document original.

La pierre de Corcelles pourrait servir à prouver, d'une part, que le lion était couronné, ce que les armoriaux ne mentionnent pas, et, d'autre part, que, jusqu'au XV^e siècle tout au moins, le champ était plein, probablement de sable, comme l'indique l'armorial Correvon. Je serais porté à en conclure que la juxtaposition du gueules et du sable dans le champ serait de date plus récente et, sans doute, postérieure à la conquête bernoise,

Cette pierre, trop petite pour avoir été une pierre tombale, se trouvait encadrée dans le mur nord du chœur au dessus d'une ancienne porte. Elle constituait, je suppose, un hommage des moines à leur prieur à l'occasion de travaux de restauration ou de transformation auxquels il avait présidé, ou peut-être un hommage du maître maçon qui avait exécuté les travaux. On peut imaginer que le brave artisan, pour faire une surprise au prieur, s'était procuré une empreinte ou un dessin quelconque des armes de sa famille et qu'il avait gâchement copié ce qu'il croyait y voir. Cette hypothèse expliquerait aussi l'absence de tout attribut ecclésiastique : le modèle représentait les armes d'un seigneur laïc ; enfin on comprend la concision de l'inscription : *Lavigny* mise au-dessus des armoiries comme il était usuel dans les armoriaux du temps.
